

## EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION AU NIGER EN AOUT 2020

*Le niveau général des prix à la consommation, mesuré par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), est en hausse de 0,9% en août 2020 par rapport à son niveau du mois de juillet 2020.*

*En glissement annuel (août 2020 par rapport à août 2019), le taux d'inflation s'est situé à +5,7%.*

*En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à +0,9% en août 2020. Il est largement en dessous de la norme maximale communautaire de 3% fixée par la Commission de l'UEMOA dans le cadre du suivi des critères de convergence. Ce taux d'inflation était à -1,3% en août 2019.*

*Le niveau des prix des céréales non transformées est ressorti en hausse de 26,0% en août 2020 par rapport à la même période de l'année dernière.*

La hausse du niveau général des prix en août 2020, par rapport au mois de juillet 2020, est le résultat d'une augmentation des prix des produits composant les fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+1,8%), « Articles d'habillement et chaussures » (+0,2%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+0,3%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+0,4%) et « Restaurants et hôtels » (+0,1%).

Toutefois, cette hausse du niveau général des prix a été atténuée par la baisse des prix des produits composant les fonctions « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-2,7%), « Santé » (-0,6%) et « Biens et services divers » (-0,1%).

S'agissant particulièrement de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », la hausse des prix est liée à une augmentation des prix des produits suivants : les poissons frais (+4,9%), les céréales non transformées (+4,4%), la volaille (+4,3%), les légumes frais en fruits ou racines (+4,2%), les tubercules et plantain (+4,0%), le sucre (+3,9%), les autres produits à base de tubercules et de plantain (+2,1%), les œufs (+1,3%), les autres matières grasses (+1,3%), les fruits secs et noix (+0,7%), les huiles (+0,6%), la viande de mouton ou de chèvre (+0,3%), les farines, semoules et gruaux (+0,2%) et la charcuterie, les autres viandes et les préparations à base de la viande (+0,1%).

Pour les fonctions « Articles d'habillement et chaussures » (+0,2%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+0,3%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+0,4%) et « Restaurants et hôtels » (+0,1%), qui ont contribué à la hausse du niveau général des prix, l'on a observé l'augmentation des prix des produits suivants : les chaussures pour hommes (+4,3%), le nettoyage et blanchissage des vêtements (+0,7%), les autres articles vestimentaires et accessoires d'habillement (+0,4%), les chaussures pour femmes (+0,4%), les tissus d'habillement (+0,3%), les vêtements pour enfants (3 à 13 ans) et nourrissons

(0 à 2 ans) (+0,3%), les sous-vêtements pour femmes (+0,2%), les combustibles solides et autres, notamment le bois de chauffe (+0,7%), les autres mobiliers de maison et articles d'ameublement non déclarés ailleurs et les réparations (+2,4%), les petits appareils électroménagers ou ménagers et les réparations (+1,2%), les articles de ménage non durables (+0,6%), les autres ustensiles de cuisine (+0,3%), l'outillage, le matériel et les accessoires divers (+0,3%), le mobilier pour chambre à coucher et salle de bain (+0,2%) et les prix pratiqués dans les restaurants, cafés et établissements similaires (+0,1%).

Quant aux fonctions qui ont atténué la hausse du niveau général des prix, l'on a noté le recul des prix des tabacs et stupéfiants, notamment la cola blanche (-2,8%), des médicaments traditionnels (-4,1%), des services médicaux dentaires (-1,3%) et des prix pratiqués dans les salons de coiffure et instituts de soins et de beauté (-0,6%).

Concernant particulièrement le niveau des prix des céréales non transformées, il est ressorti en hausse de 4,4% en août 2020 par rapport à celui du mois précédent, malgré les mesures d'accompagnement prises par le Gouvernement. En août 2019, il avait, au contraire, marqué une baisse de 0,2% par rapport au niveau des prix de juillet 2019. Cette hausse des prix des céréales en août 2020 est due à des augmentations respectives des prix des sacs de 50 Kg de riz (+0,8%) et de 100 Kg de mil (+8,0%), de maïs (+5,1%) et de sorgho (+11,6%). Ainsi, ces prix sont passés respectivement de 21.973 FCFA, 26.301 FCFA, 20.646 FCFA et 22.555 FCFA en juillet 2020 à 22.145 FCFA, 28.396 FCFA, 21.696 FCFA et 25.176 FCFA en août 2020.

La hausse des prix des céréales non transformées serait liée à la période de soudure caractérisée par une réduction de l'offre sur les marchés et aux incertitudes sur l'issue de la campagne agricole en cours menacée par les inondations des champs et des rizières.

Enfin, pour les produits pétroliers à la pompe, les prix sont restés inchangés en août 2020. Ils ressortent ainsi, et ce, depuis janvier 2013, à 540 FCFA pour le litre d'essence super 91 sans plomb, à 538 FCFA pour le litre de gaz oil, à 649 FCFA pour le litre d'essence mélange et à 496 FCFA pour celui du pétrole lampant.

**Le Directeur Général**

07/09/2020